



Communiqué de presse

Collège Charles Le Goffic : ce sera à Ker Uhel

Dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement dans les collèges publics (200 M€ entre 2010 et 2018), l'Assemblée départementale des Côtes d'Armor s'est prononcée, à l'unanimité moins une voix contre et une abstention, en faveur du site de Ker Uhel pour la reconstruction du collège Charles Le Goffic de Lannion.

Cette décision est mûrement réfléchie et intervient après un long processus de consultations et de concertation. Le collectif de défense laïque du collège Charles Le Goffic, notamment, a été reçu à de nombreuses reprises par les représentants du Conseil général, et trois fois par Claudy Lebreton lui-même. Rappelons également que le Conseil municipal de Lannion s'est prononcé majoritairement en faveur du site de Ker Uhel le 16 juin dernier.

Le Conseil général a par ailleurs commandé deux études sur ce dossier : une étude financière afin d'évaluer les coûts de construction sur les trois sites envisagés (*in situ*, Nod Uhel et Ker Uhel) et une étude juridique concernant la possibilité de construire un établissement scolaire sur un site pollué (Nod Uhel).

L'étude menée par un économiste de la construction a mis en évidence d'importants surcoûts (+8 M€) dans l'hypothèse d'une reconstruction sur place. Cette étude est parfaitement fiable et objective. Le Conseil général n'a en effet aucun intérêt à « déménager » le collège Charles Le Goffic du centre-ville et si une reconstruction *in situ* avait pu se faire dans des conditions techniques, financières et d'accueil satisfaisantes, cette solution aurait pu être retenue. Les élus de la commission citoyenneté du Conseil général, qui se sont rendus à Lannion le 17 avril dernier, ont tous pu constater les problèmes d'enclavement et d'accessibilité du site.

S'agissant du site de Nod Uhel, les problématiques relatives à la dépollution et au caractère inondable du site engendreraient, selon l'étude de l'économiste, un surcoût de près de 4 M€. Les élus départementaux ont aussi pris en compte le risque juridique lié à la construction d'un établissement scolaire sur un site pollué, une circulaire interministérielle de 2007 indiquant qu'une telle solution ne peut être envisagée qu'en cas de « contraintes urbanistiques », ce qui n'est pas le cas à Lannion.

Les conseillers généraux se sont donc prononcés très majoritairement pour le site de Ker Uhel. C'est un choix assumé, réaliste et ambitieux pour Lannion et le Trégor. Situé dans un quartier qui fait actuellement l'objet d'une requalification urbaine, le terrain proposé par la Ville offre en effet toutes les garanties pour y construire un collège du 21^e siècle, accessible aux transports et aux personnes à mobilité réduite. Il permet en outre de recentrer l'établissement dans sa zone recrutement (environ 60 % des élèves arrivant en 6^e au collège Charles Le Goffic sont en effet issus des écoles élémentaires de Serval et de Ker Uhel). Une fois achevé, l'établissement offrira aux élèves, enseignants et personnels des conditions de travail optimales. Pour l'éducation physique et sportive, des équipements sportifs seront également construits sur le site. En outre, la mixité sociale au sein du collège ne sera en aucune façon remise en cause par un déplacement de l'établissement à Ker Uhel, la carte scolaire ne subissant pas de modification.

L'ambition du Conseil général est donc claire : faire du futur collège un établissement exemplaire, inscrit dans le 21^e siècle, au service des collégiens de demain.

A titre de comparaison, le collège de Plouagat *Lucie et Raymond Aubrac*, qui a ouvert ses portes à la rentrée 2012, a pris la suite du collège auparavant situé au centre-ville de Châtaudren. Depuis son ouverture, les effectifs de cet établissement ont fortement progressé, et chacun peut constater le niveau de confort exceptionnel offert par ces nouveaux bâtiments.

Par cette décision, attendue depuis longtemps par les Lannionnais, le Conseil général réaffirme sa priorité donnée à l'éducation et entend offrir aux élèves, aux enseignants et aux personnels du collège Charles Le Goffic les meilleures conditions de travail.



Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. PREMELStephanie@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr | Espace presse